

Bibliothèque numérique

medic@

Ritti, Antoine. Eloge de L.-V. Marcé,
lu....24 avril 1882

Paris, O. Doin, 1882.
Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x42x13>

(3)

ÉLOGE L.-V. MARCÉ

DU MÉMORIAL
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE
NATURELLE

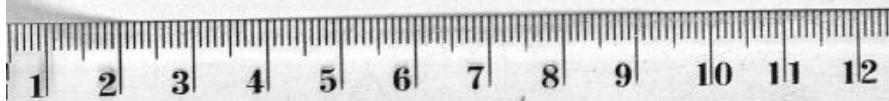
ÉLOGE DE L.-V. MARCÉ

PARIS

OCTAVE DOUÉ, LIBRAIRE

1882. - 12 MOIS.

12 francs



EXTRAIT DES ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES
t. VIII. Juillet 1882.

ÉLOGE DE L.-V. MARCÉ

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DU 24 AVRIL 1882

PAR

ANT. RITTI

Secrétaire général de la Société,
Médecin de la Maison nationale de Charenton.



Parmi les hommes qui ont marqué leur époque dans l'entomologie scientifique, il est peu à qui une œuvre aussi étendue et aussi le temps de rédiger soit de quinze mois. Ses deux dernières années ont été consacrées à l'écriture de ce vaste ouvrage. Pour servir d'accompagnement à l'œuvre, il a écrit une préface où toutes les vertus qu'il est à souligner sont évoquées.

PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1882

Notre héros, dont on connaît mal la biographie, alors que la tâche ardue de ses deux dernières années n'est pas entièrement accomplit, alors que leur intelligence, dans tout son essence,

ÉLOGE

DE MARGÉ V. I.

LE 24 AVRIL 1882
PAR LE PROFESSEUR MARCÉ

INTRODUCTION

Le Professeur Marcé, de l'Institut des hautes études de Paris, a été nommé à la chaire de Physique et de Chimie dans l'Université de Toulouse, le 1^{er} juillet 1881.

Il a été nommé à ce poste par l'Académie des sciences de Toulouse, le 24 avril 1882, et il a été investi de ses fonctions le 25 avril 1882.

Il a été nommé à ce poste par l'Académie des sciences de Toulouse, le 24 avril 1882, et il a été investi de ses fonctions le 25 avril 1882.

Il a été nommé à ce poste par l'Académie des sciences de Toulouse, le 24 avril 1882, et il a été investi de ses fonctions le 25 avril 1882.

— 5 —

l'ordre des sciences dans lequel il fut nommé au Musée de l'Institut de France ; lorsque l'Institut se déclara ouverte à la vente des manuscrits et publications relatives au Musée, il fut nommé à la vente.

ÉLOGE de L.-V. Marcé
Tout au moins évidemment il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain. Il fut également un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain.

DE L.-V. MARCÉ

Il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain.

Il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain.

Il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain.

Il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois. Il fut également un homme de lettres, et il fut un poète. Il fut également un homme de culture, et il fut un écrivain.

MESSIEURS, honnêtes hommes universitaires !

Il fut un homme de science, et il fut un savant à la fois.

Parmi les hommes qui ont consacré leur existence aux recherches scientifiques, il en est à qui une heureuse destinée a donné le temps de réaliser tout ce qu'avait rêvé leur jeunesse ardente à connaître, et désireuse de produire. Pour parler dignement d'eux, il suffit de mettre en relief les vérités qu'ils ont su découvrir et analyser les livres qu'ils ont écrits ; car, en réalité, leur vie, c'est leur œuvre, et on ne saurait faire d'eux un plus grand éloge qu'en mettant leur nom à côté des idées nouvelles qu'ils sont émises.

Moins heureux sont ceux que la mort a frappés, alors que la tâche qu'ils se sont donnée n'est pas entièrement accomplie, alors que leur intelligence, dans tout son essor

allait porter la lumière sur un de ces problèmes obscurs, à la solution duquel ils se sentaient appelés; ils meurent sans avoir pu récolter, semblables au laboureur qui, après avoir amoureusement creusé ses sillons et semé son grain, se voit emporté par la maladie au moment même où tout lui promettait de riches et abondantes moissons. De tels hommes méritent aussi qu'on les apprécie et qu'on les loue, ne serait-ce qu'afin de pouvoir rappeler les espérances qu'on fondait sur eux et raconter cette jeunesse laborieuse, ces efforts incessants, ces luttes toujours pénibles, parfois même cruelles, que tous les savants devenus illustres ont connues, mais qui sont presque toujours laissées dans l'ombre par leurs panégyristes.

La Société médico-psychologique a eu la douleur de perdre plusieurs de ses membres à l'âge où, à des titres divers, ils pouvaient encore rendre de longs services à la science et à l'humanité; mais il en est un surtout qu'une mort, triste entre toutes, a prématurément enlevé à l'affection des siens dont il était l'orgueil, et à la culture de la médecine mentale qu'il honorait de ses travaux. Je veux parler de Marcé Beaucoup d'entre vous, Messieurs, l'ont personnellement connu et ont pu apprécier sa nature droite et son intelligence élevée; tous, nous avons lu ses écrits, et je crois être dans la vérité en disant que son *Traité*, à la fois si clair et si méthodique, a permis à plusieurs générations de médecins de se familiariser avec un groupe de maladies qu'aucun enseignement officiel ne leur avait fait connaître.

Louis-Victor Marcé naquit à Paris, le 3 juin 1828. Sa famille, originaire de Châtellerault, était venue, vers la fin du dix-septième siècle, se fixer à Nantes, où plusieurs de ses membres ont occupé des situations d'une certaine importance. Ainsi, un de ses ancêtres, avocat au parlement, fut

député aux États de Bretagne, en 1752 ; un autre fut conseiller du roi au Présidial. Son père qui, pendant la Révolution, avait rendu des services au parti de l'émigration, en fut récompensé, au retour des Bourbons, par une place dans l'administration des domaines. Fonctionnaire exact et dévoué, il avait cependant une passion que je n'hésiterai pas dans le cas présent à qualifier de malheureuse : il aimait la littérature et cultivait les muses. Se sentant à l'étroit dans une ville de province et convaincu sans doute qu'il avait mieux à faire que de s'occuper des biens de la couronne, il donna sa démission, quitta Nantes et vint se fixer à Paris. Il s'y maria. Pour subvenir aux besoins de sa nouvelle famille, il tenta quelques entreprises, tout en publiant deux volumes de vers ; mais la poésie ne lui donna pas plus la gloire que le commerce ne lui procura la fortune. Aussi, lorsqu'il mourut, laissa-t-il sa veuve et son fils, à peine âgé de six ans, dans un état voisin de la gêne.

Dans des circonstances si pénibles et si douleureuses, le jeune orphelin eut le bonheur de trouver un second père dans un de ses cousins, le docteur Marcé, médecin de l'Hôtel-Dieu de Nantes et professeur de l'Ecole de médecine de cette ville. Ce praticien distingué, dont la science et le dévouement ont été vivement appréciés par tous ceux qui l'ont approché, avait pris pour maxime de sa vie cette noble devise : « Acquérir le plus de lumières possible pour les faire servir au bien général. » On comprend quelle influence devait avoir sur un jeune esprit un tel éducateur.

Placé au lycée, le jeune Victor remporta constamment des succès qui, s'ils ne sont pas toujours un gage assuré d'un bel avenir, sont du moins la preuve d'une intelligence éveillée, d'une volonté ferme, et d'un amour persévérant pour le travail. Pour lui cependant, ces succès, commencés sur les bancs du collège, devaient continuer. Élève de l'Ecole de médecine et des hôpitaux de Nantes, il y fit, pendant quatre ans, des études solides et brillantes.

Mais tout l'appelait à Paris, le besoin de prendre ses grades, le désir de compléter son instruction médicale, et peut-être aussi un secret espoir d'y conquérir une de ces positions qui manquent rarement au travail opiniâtre mis au service de réelles aptitudes. Fontenelle dit quelque part(1) : « C'est un bonheur pour les savants, que leur réputation doit amener à Paris, d'avoir eu le loisir de se faire un bon fonds dans le repos de la province ; le tumulte de Paris ne permet pas assez qu'on fasse de nouvelles acquisitions, si ce n'est celle de la manière de savoir, » Marcé, en entrant résolument dans la voie des concours, donna la preuve qu'il avait acquis ce « bon fonds » et qu'il n'ignorait pas la manière de le faire fructifier. Il fut nommé interne le troisième de la promotion de 1851 et obtint la médaille d'argent au concours de fin d'année de 1853. En 1856, il concourut pour la médaille d'or ; mais malgré des épreuves, dont tous les contemporains se plaisent à reconnaître le mérite, il ne lui fut décerné qu'une médaille d'argent récidivée ; en revanche, il remporta le grand prix de l'Ecole pratique. La même année, il soutint sa thèse de doctorat, sur un sujet de chirurgie : *Les Kystes spermatiques*, travail que les juges compétents considèrent comme original et digne d'être consulté.

Par quel concours de circonstances, Marcé, que des études spéciales et l'appui du maître éminent (2) dont il était l'interne, semblaient devoir porter vers la chirurgie, se trouva-t-il conduit à se livrer à l'étude des maladies mentales ? S'y sentait-il poussé par une sorte d'attrait irrésistible, par une inclination naturelle de son esprit ? Nous ne le pensons pas ; et nous verrons dans un instant que ce furent des causes moins mystérieuses, quoique très imprévues, qui le firent entrer dans une nouvelle voie.

Une fois docteur, il ne fut pas longtemps tourmenté par

(1) Éloge de M. Malézieu.

(2) Velpeau,

ces hésitations qui semblent pourtant si naturelles lorsqu'il s'agit de fixer son existence. Paris le retint définitivement, et c'est par les concours des hôpitaux et de la Faculté qu'il comptait arriver au but de ses désirs. Sans fortune, il n'eut d'autre moyen pour attendre la clientèle que de donner des leçons et, si l'on en croit ceux qui l'ont connu, ce ne fut pas sans un grand succès. Au nombre de ses élèves, s'en trouvait un qui s'était spécialement attaché à lui et qui, fier de son jeune professeur, voulut le présenter à sa famille : c'était le fils de Pelouze, chimiste illustre, membre de l'Académie des sciences, président de la commission des monnaies.

Les salons de l'Hôtel des monnaies étaient alors le rendez-vous de tout ce que les sciences et en particulier les sciences mathématiques et physiques comptaient de représentants distingués ; membres de l'Institut, professeurs du Collège de France, du Muséum ou de la Sorbonne, aimait à se rencontrer chez un de leurs collègues les plus éminents. On comprend sans peine que ce fut pour Marcé un sujet de grande satisfaction d'être mis ainsi en relation avec des savants dont un grand nombre portaient des noms illustrés par des découvertes. Mais, amené d'abord dans cette maison hospitalière par une curiosité bien légitime, il ne tarda pas à y être attiré par un sentiment plus vif, je dirais volontiers plus impérieux. Dans ces salons, où les hommes graves et réfléchis occupaient la plus grande place, il se trouvait cependant un coin où les hautes mathématiques, la physique, la chimie et les sciences en général ne faisaient sans doute jamais le sujet des conversations, c'était celui réservé aux jeunes gens et dont les gracieuses filles de Pelouze faisaient les honneurs. Quelque sérieux que fût Marcé, il était trop jeune encore pour ne pas se complaire dans la société des personnes de son âge. On devine aisément ce qui arriva. Dans le groupe des jeunes filles qu'il avait coutume de voir, son cœur distingua celle qui devait

*

devenir la compagne de sa vie, et avec cette promptitude de décision qui était le fond de son caractère, il s'ouvrit au père lui-même de ses sentiments. Pelouze, qui avait pris en amitié le jeune professeur de son fils et appréciait la vivacité de son intelligence et son ardeur au travail, ne trouva d'autre objection à son consentement que le manque de position du candidat à la main de sa fille. Marcé, qui n'était pas homme à reculer devant une difficulté quelle qu'elle fût, ne perdit pas de temps et se mit immédiatement à la recherche de la position qu'on lui demandait. Il faut avouer que le hasard le servit à souhait. MM. Baillarger et Moreau (de Tours) cherchaient à ce moment un homme jeune, actif et intelligent pour l'associer à la direction de la maison de santé, fondée par Esquirol à Ivry-sur-Seine. Notre fiancé apprend cette nouvelle. Sans perdre de temps, il va se présenter ; ses succès antérieurs, sa jeunesse, son ardeur à s'instruire, tout fait pencher la balance en sa faveur ; il est agréé. Tous les obstacles sont alors aplanis et le mariage tant désiré a lieu. Voilà comment le corps médical compta un aliéniste de plus et un chirurgien de moins.

De nouveaux devoirs allaient incomber à Marcé, il prouva qu'il était à la hauteur de la tâche. Quant aux nouvelles connaissances qu'il eut à acquérir, son esprit, assoupli par une forte éducation médicale, arriva promptement à se les assimiler. Mais il n'est pas sans intérêt de rechercher quels ont été ses guides dans ses études sur l'aliénation mentale.

Deux écoles régnaienr alors qui, pour atteindre au même but, suivaient des voies opposées. Toutes deux, elles le reconnaissent, dérivent de Pinel et d'Esquirol ; mais elles n'ont pas gardé aux principes de leurs maîtres une égale fidélité. — La première, celle qui se montre toujours gardienne dévouée des traditions, conserve avec soin la méthode et la classification de ces deux illustres aliénistes, et ne voit de progrès que dans l'application de l'une et dans le développement de la seconde : cette méthode, c'est

L'analyse psychologique des phénomènes symptomatiques de la folie; cette classification, elle est tout entière dans la distinction des vésanies en quatre grands groupes : la manie, la lypémanie, la monomanie et la démence, sortes d'entités pathologiques abstraites dont on multiplie à volonté les variétés selon que prédominent telles ou telles idées délirantes. De là, la grande importance donnée aux détails, la nécessité d'accumuler les faits dont la contradiction empêche parfois d'arriver à des conclusions. Mais de là aussi, une connaissance plus approfondie et plus exacte des symptômes et une richesse de matériaux où n'auront plus qu'à puiser ceux qui se sentiront le besoin de se faire une synthèse. — La seconde, au contraire, sans renier les traditions du passé ni les services rendus, admet qu'Esquirol n'a pas dit le dernier mot de la science, que sa méthode ne lui a permis d'entrevoir qu'un des côtés de la question et que, s'il nous a légué des matériaux de la plus incontestable importance, ils ne doivent être employés que pour construire un nouvel édifice. Comme la première, cette école prend pour base l'étude des faits ; mais dans l'observation de ces derniers, elle s'applique surtout à rechercher l'enchaînement des symptômes et, dans cet enchaînement, elle trouve la raison d'être de types morbides mieux définis que ceux d'Esquirol et qui doivent servir d'éléments à une nouvelle classification. Le but et la méthode sont donc tout synthétiques.

Que l'une et l'autre de ces deux écoles aient rendu des services à la science, qui oseraient en douter? Mais ce qui paraîtra peut-être étonnant, c'est que ce sont les découvertes faites par les plus fidèles disciples d'Esquirol, qui ont surtout contribué à ébranler l'œuvre du maître et donné raison aux fidèles de la seconde école. La logique et les faits sont toujours plus forts que les systèmes.

Les deux doctrines, dont nous venons d'esquisser les caractères distinctifs, étaient alors représentés à la Salpè-

trière par deux hommes éminents, dont les travaux laisseront une trace profonde dans l'histoire de la médecine mentale : je veux parler de M. Baillarger et de Falret père. Tous deux enseignaient et attiraient à leurs cours une foule attentive de disciples, venus de tous les points de la France et même de l'étranger. C'est à cet enseignement non officiel de la Salpêtrière, ne l'oublions pas, que vinrent s'instruire dans la pathologie mentale un grand nombre d'hommes distingués dont plusieurs, devenus maîtres à leur tour, sont aujourd'hui l'honneur de notre science, et dont les autres sont allés diriger, organiser et même créer tous ces asiles qui témoignent des progrès qu'a faits dans notre pays l'assistance publique des aliénés.

Marcé, par sa situation et peut-être aussi par la tendance de son esprit essentiellement analytique, se trouva naturellement conduit à suivre l'enseignement de M. Baillarger, dont tous ses travaux portent pour ainsi dire l'empreinte. Qu'il s'agisse de méthode, de doctrine ou de classification des maladies mentales, on retrouve toujours chez lui l'influence du maître. Mais quelles que soient les œuvres qu'il ait laissées, — monographies, ouvrages de vulgarisation ou mémoires originaux, — elles portent toutes le cachet de sa faculté maîtresse, la clarté de l'exposition. En un de ces mémoires qu'on se plait à lire parce qu'il vous obligent à penser, Esquirol a tracé un tableau rapide de l'aliénation mentale des nouvelles accouchées et des nourrices ; mais il n'a pu en une vingtaine de pages épouser un tel sujet, il a voulu seulement, pour me servir de ses propres expressions, « répandre quelques lumières sur un point de pratique d'autant plus important qu'il intéresse un grand nombre de femmes. » Il appartenait à Marcé de reprendre cette question, de l'étudier sous toutes ses faces et d'en faire l'objet d'une monographie qui tient une des places les plus honorables dans la littérature médicale de notre époque.

Un point de doctrine se présente d'abord à l'esprit : la folie puerpérale doit-elle être rangée dans la classe des folies sympathiques ? Il est utile d'établir ici quelques distinctions. Ainsi, on ne doit considérer comme sympathiques d'une affection utérine, par exemple, que les troubles intellectuels qui naissent et se développent avec la lésion organique, mais se dissipent avec sa guérison. Quant aux cas où la maladie mentale, développée par sympathie pure, se sépare ensuite de la maladie primitive, suit son évolution naturelle, malgré la disparition de la cause qui lui a donné naissance, et parfois finit même par devenir incurable, — ce sont là des exemples de ce qu'on peut appeler la *sympathie imparfaite*.

Appliquant ces principes à la folie puerpérale, Marcé n'a pas de peine à prouver que les faits de la première catégorie sont les plus rares, qu'en somme ne sont réellement sympathiques que les accès passagers de folie liés à l'acte de l'accouchement et disparaissant dès que le travail est terminé, les affections mentales survenant au moment de la conception ou pendant les premiers jours de la grossesse et guérissant avec la cessation de l'état puerpéral, ou enfin les cas où un délire de quelques heures accompagne la fièvre de lait et disparaît avec elle. La sympathie, dans ces faits, n'est pas douteuse ; elle est même complète. Elle l'est beaucoup moins, lorsqu'il n'y a « sympathie de l'utérus qu'avec la période initiale de la folie » et que celle-ci continue son évolution alors que le premier est depuis long-temps revenu à son état normal ; et elle existe à peine dans les folies qui se développent à la suite de l'accouchement, pendant l'allaitement ou après le sevrage.

Ce point de doctrine ainsi résolu, Marcé passe en revue les différentes formes de folie qui peuvent s'observer pendant la grossesse, chez les nouvelles accouchées, enfin chez les nourrices. Il n'a garde d'oublier ces troubles bizarres qu'on décrore du nom d'envies chez les femmes enceintes,

ces actes impulsifs, souvent délictueux, parfois criminels, qui sont comme une des caractéristiques de la folie puerpérale. Avoir démontré ce fait, n'est-ce pas avoir résolu une des plus importantes questions de la médecine légale? Et n'est-ce pas à l'honneur de la psychiatrie d'être arrivé à prouver l'inconscience et le caractère morbide de tels actes, et de pouvoir arracher à des peines infamantes les pauvres malades qui les commettent?

Marcé, en réunissant et en coordonnant tous les documents relatifs à des questions si controversées, a rendu un réel service à la science et à la pratique médicale. Son travail, « par le nombre et l'importance des faits qu'il contient, et par les conséquences que l'auteur a déduites de l'observation, a jeté de nouvelles lumières sur un sujet très important de la pathologie mentale. » Ce dernier jugement, que je me plaît à consigner ici, est de Claude Bernard; on ne sera donc pas surpris qu'après de telles prémisses, l'illustre physiologiste, rapporteur du concours de médecine et de chirurgie à l'Académie des sciences, ait conclu à ce qu'une récompense fût accordée à l'œuvre dont il venait de faire un éloge mérité.

Les troubles intellectuels et moraux qui surviennent dans le cours des névroses convulsives ont été, depuis un quart de siècle, l'objet d'études approfondies qui ont éclairé d'un jour nouveau toute une série de phénomènes pathologiques. Ce qui était longtemps confondu, présente aujourd'hui des distinctions nettes et bien tranchées, grâce aux travaux de sagaces cliniciens. C'est ainsi que l'état mental des épileptiques a trouvé des historiens qui ont laissé peu à glaner après eux; la psychologie morbide des hystériques, quoique bien ondoyante et très diverse, préoccupe trop aujourd'hui pour que, tôt ou tard, on ne puisse donner un tableau d'ensemble des perversions morales de ces malades; quant à l'état mental des choréiques, c'est à Marcé que nous en devons la première description,

qui peut être considérée comme complète, puisqu'on y a peu ajouté depuis lui. C'est le 12 avril 1859, qu'il vint lire à l'Académie de médecine l'important mémoire qu'il avait écrit sur ce sujet.

Ce travail peut se résumer en quelques lignes. Le choréique peut présenter des troubles de sensibilité morale, consistant en un changement notable du caractère qui devient bizarre et irritable, avec une tendance inaccoutumée à la gaieté et surtout à la tristesse; en même temps, on observe quelques lésions de l'intelligence, la mémoire est diminuée, les idées sont plus mobiles, l'attention ne peut se fixer. Dans quelques cas graves, on voit éclater un véritable délire maniaque qui, le plus souvent, est le prélude d'une mort certaine. Mais l'élément morbide le plus curieux, celui sur lequel Marcé a le premier attiré l'attention, ce sont les hallucinations de la vue, de l'ouïe et de la sensibilité générale, dont les plus importantes sont celles du premier de ces sens. On sait en quoi elles consistent; les malades voient toutes sortes d'objets effrayants, fantômes, têtes de mort, cimetières, ou bien des animaux, tels que lions, loups, chiens, chats, etc. Qui n'est frappé de la similitude qui existe entre ces visions et celles des hystériques et des alcooliques?

Un autre point, qui a attiré l'attention de Marcé, c'est l'immunité que présentent un tiers au moins des choréiques quant à ces troubles intellectuels. Il en a cherché la cause dans le sexe et l'âge des patients, dans l'étendue et l'intensité des mouvements choréiques, dans l'acuité et la chronicité de la maladie. Aucune de ces conditions ne lui fournit une réponse satisfaisante. — Un médecin allemand, Arndt, croit résoudre cette difficulté en avançant que la chorée est une affection psychique dont les désordres moteurs ne sont qu'un épiphénomène. C'est renverser la proposition, sans la résoudre; et c'est surtout ne pas tenir un compte suffisant des faits de chorée sans trouble

mental. La question n'est donc pas résolue, elle reste en litige.

Mais ni ses nouvelles fonctions, ni ses travaux, quelque absorbants qu'ils pussent être les uns et les autres, n'empêchaient Marcé de poursuivre ses études de médecine générale; car il n'avait pas abandonné le dessein de se présenter à l'agrégation. Au concours de 1860, il entra résolument dans la lice; les compétiteurs étaient redoutables. Lorsqu'on lutte avec des concurrents qui se nomment Charcot, Laboulbène, Lorain, Parrot, Potain, Vulpian, on peut s'estimer heureux de vaincre avec eux. A Marcé devait échoir un plus grand honneur, il fut nommé le premier. La thèse qu'il eut à soutenir avait pour sujet l'étude *des altérations de la sensibilité*. Malgré les progrès de la science, on peut encore aujourd'hui lire avec intérêt et non sans profit ce travail d'une centaine de pages sur cette intéressante question de pathologie générale.

L'éclatant succès qu'il venait de remporter eut, pour le jeune agrégé, outre la situation qu'il conquérait à la Faculté de médecine, une autre conséquence heureuse. En effet, il fut nommé, la même année, médecin des aliénés de la Seine et chargé de soigner les malades de la Ferme-Sainte-Anne, alors une annexe de Bicêtre; peu après, un des services de cet hospice étant devenu vacant, il fut appelé à en être le titulaire.

Délivré des soucis des concours et chef d'un important service d'aliénés, Marcé put enfin se livrer tout entier à ses études de prédilection. Il continua avec succès, à l'École pratique, son enseignement des maladies mentales qu'il faisait déjà depuis quelques années, tout en consacrant ses veilles à la rédaction de son *Traité*, l'œuvre capitale de cette vie si laborieuse. Ce livre parut en 1862.

On a de tout temps reconnu la difficulté de composer un ouvrage didactique, clair en même temps que précis,

d'une science quelconque ou seulement d'une partie de cette science. Que d'écueils à éviter, dont le moindre n'est pas d'être trop savant! Mais combien plus grande est cette difficulté, lorsqu'il s'agit d'exposer les résultats d'une science qui est encore l'objet de constantes controverses! Marcé eut le talent d'éviter ces difficultés et ces écueils; désirant faire surtout œuvre de pratique médicale, il ne se perdit point dans les minuities et les discussions de doctrine; et même dans ses descriptions, il se contenta d'effleurer les détails, s'appliquant surtout à bien faire ressortir les traits les plus essentiels et les plus saillants. Tracer à grands traits l'histoire des progrès de la psychiatrie à travers les âges; indiquer les principes et les méthodes à suivre dans les recherches sur les maladies mentales; exposer les faits généraux qui distinguent ces affections, les symptômes qui les caractérisent, les causes qui les produisent et les traitements, soit physiques soit moraux, à employer contre elles; donner à la description des hallucinations et des illusions toute l'étendue que comporte leur importance dans l'étude de la folie; puis, quittant le terrain des généralités, prendre l'une après l'autre les différentes formes d'aliénation mentale, les suivre dans leur étiologie, leur évolution, leur pronostic et leur traitement; montrer l'influence funeste que peuvent avoir sur le fonctionnement des facultés intellectuelles et morales les névroses convulsives et les substances toxiques; terminer enfin par des considérations médico-légales sur la capacité et la responsabilité des aliénés : voilà ce que Marcé a entrepris avec une incontestable étendue de savoir et ce qu'il a exécuté avec un rare talent d'exposition.

Un tel livre, en même temps qu'il est un ouvrage didactique, est aussi un document historique; car il sert à donner l'état exact de la science à l'époque où il a été écrit. Aussi n'est-il pas sans intérêt de l'examiner à ce point de vue. Qu'on le compare avec nos connaissances actuelles,

telles que les ont faites les progrès incessants accomplis durant les vingt années qui nous séparent de la date de sa publication, et on verra sans peine que, si l'on trouve peu de pages surannées à supprimer, il y a cependant bien des choses à modifier et nombre d'autres à ajouter.

Son ouvrage paru, Marcé aurait eu le droit de se reposer. Il n'en fit rien, estimant sans doute, avec César, que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Lui qui venait de terminer l'inventaire de notre savoir en pathologie mentale, il connaissait mieux que personne quelles en étaient les lacunes et où se trouvaient les points faibles. Essayer de fortifier quelques-uns de ces points faibles, tenter de combler quelques-unes de ces lacunes, telle sera l'œuvre, éminemment utile, à laquelle il s'attacha avec sa force de résolution ordinaire.

Dès l'année suivante (1863), il publie dans la *Gazette médicale de Paris* des recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur la démence sénile et sur la différence qui existe entre elle et la paralysie générale. Dans ce travail, Marcé cherche à démontrer que la démence sénile ne constitue pas une entité morbide distincte, ainsi qu'on est généralement porté à le croire, mais qu'elle est plutôt un ensemble symptomatique qui se rattache à diverses affections organiques du cerveau, et notamment à l'apoplexie et au rameissement. Cet ensemble symptomatique comprend des troubles de la motilité, qui est plus ou moins abolie, et d'autres du côté de l'intelligence, qui offre comme lésion principale un affaiblissement progressif, sur lequel viennent se greffer accidentellement des idées délirantes, du délire maniaque ou du délire mélancolique.

Voilà donc deux ordres de symptômes bien nettement caractérisés, dont il est important de déterminer les causes anatomiques. Pour résoudre le problème, Marcé fit de nombreuses autopsies et s'aida, pour les recherches mi-

croscopiques, des lumières de savants autorisés tels que MM. Ch. Robin et Luys. La conclusion qu'il crut pouvoir tirer de toutes ses observations, c'est que les troubles de la motilité s'expliquent toujours par des lésions organiques placées sur le trajet ou à l'origine des fibres motrices, et qu'à l'affaiblissement de l'intelligence correspondent l'atrophie des circonvolutions, l'infiltration graisseuse et l'oblitération plus ou moins complète des capillaires, la dégénérescence athéromateuse des cellules et des tubes nerveux.

Mais ce n'est là que la première partie de la tâche que s'est imposée l'auteur; la seconde, non moins importante, a pour objet l'étude des rapports de la démence sénile et de la paralysie générale. Pour qui reconnaît que cette dernière affection est le triste privilège de la période moyenne de l'existence, qu'elle n'atteint les individus que de trente à quarante-cinq ans, l'âge suffit pour la distinguer de la démence sénile. Mais il est des cliniciens qui admettent une paralysie générale des vieillards; ceux-là recherchent nécessairement des moyens de diagnostic permettant de distinguer les deux états morbides. Voici ceux que leur fournit Marcé : Dans la démence sénile, hémiplégie du bras et de la jambe fréquente et surtout persistante; hémiplégie de la face avec abaissement d'une des commissures labiales; déviation de la langue; parole pâteuse, confuse, mal articulée; amnésie verbale; au point de vue des symptômes psychiques, jamais de délire ambitieux. Dans la paralysie générale, au contraire, l'hémiplégie, lorsqu'elle se produit, n'est que passagère; la langue n'est pas déviée, mais elle présente à sa surface, lorsqu'elle est étalée hors de la bouche, des ondulations et des contractions fibrillaires caractéristiques que l'on retrouve au niveau des muscles des lèvres; la parole est scandée et hésitante; le délire des grandeurs, s'il n'est pas pathognomonique, est du moins fréquent.

Ce n'est pas le lieu de discuter toutes ces assertions pour savoir si elles sont bien ou mal fondées, encore moins de

rechercher si les descriptions anatomo-pathologiques de Marcé sont tout à fait conformes à celles qu'on trouve dans de plus récents travaux. Quelles que soient les conclusions auxquelles sont arrivées une analyse clinique plus précise et des études micrographiques plus exactes, il n'en faut pas moins reconnaître que le mémoire de Marcé est une œuvre dans laquelle on se plait à voir cette alliance heureuse de la clinique et de l'anatomie pathologique, qui a fait faire tant de progrès à la médecine.

Au mois d'octobre de la même année, se tenait à Rouen la première session du Congrès médical de France. Marcé s'y rendit pour donner communication d'un travail sur la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la sémiologie et de la médecine légale.

Qui ne connaît cette parole d'un célèbre policier : « Donnez-moi deux lignes d'un homme, et je me charge de le faire pendre ? » Je doute que l'on ait jamais pris au mot l'auteur de cette cynique boutade ; car, pour ne pas se démentir, il eût été capable de pourvoir tous les gibets qui existaient de son temps. On ne nous prêtera pas des intentions aussi noires, si nous émettons l'axiome suivant : « Avec une page écrite par un aliéné, il est possible de dire de quelle forme de folie il est atteint. » Et de fait, il vous est arrivé à tous, Messieurs, d'avoir à donner votre avis sur l'état mental d'un individu d'après l'inspection seule de ses écrits : lettres, testament, pensées intimes, confessions, que sais-je ? Dans ce cas, on dissèque avec soin, passez-moi cette expression, et le fond et la forme de ces autographes : si le fond est extravagant, s'il s'y manifeste toutes sortes de conceptions délirantes, votre diagnostic est aussi facile que si vous entendiez le malade extravaguer devant vous. A première vue, la bizarrerie de la forme est assez frappante pour ne pas laisser de doute dans votre esprit. Dans certains cas, au contraire, il faut examiner l'écriture pour

ainsi dire à la loupe et l'on arrive à découvrir que des syllabes manquent à tel ou tel mot, les lettres sont moins régulièrement formées, les ratures sont nombreuses. Toutes les données que nous possédons sur les modifications de l'écriture et leurs relations avec l'état mental de l'aliéné, sont présentées avec beaucoup de méthode dans l'opusculle de Marcé, qui a rendu un service signalé à la médecine légale des aliénés en le publiant.

Quelques esprits distingués croyaient le moment venu de faire pour la médecine de la seconde moitié de notre siècle ce que les dictionnaires en soixante et en trente avaient si utilement fait pour celle de la première. De cette idée sont nés les deux monuments que nous voyons s'élever à notre science, et qui feront honneur à ceux qui les ont conçus et qui consacrent leur existence à les terminer. On fit, dès le principe, appel à tous les travailleurs ; Marcé qui, à tous égards, méritait ce titre, devint un des collaborateurs du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, publié sous la direction de M. le Dr Jaccoud. Il y donna successivement les articles Anthropophagie, Berlue, Catalepsie, Céphalomètre et Céphalométrie.

Tous ces travaux avaient acquis à leur auteur une réputation justement méritée ; son enseignement libre sur les maladies mentales était très goûté, et vous ne serez pas étonnés, Messieurs, que, suppléant en 1862 Andral dans sa chaire de pathologie générale, il ait réussi, après ce maître éminent, « à attirer et à fixer dans le grand amphithéâtre de l'école de médecine un public si insaisissable d'habitude, et si rebelle à cette partie de l'enseignement (!). »

A l'époque où nous sommes arrivé de son existence, Marcé avait à peine trente-six ans. S'il était une situation,

(1) Laborde, *Éloge de Marcé, prononcé à la séance solennelle de la Société anatomique*, le 10 février 1865, Broch. in-8°, Paris, 1865, p. 46.

belle entre toutes, c'était sans contredit la sienne : réputation, fortune, considération, bonheur domestique, rien ne lui manquait. Des jaloux, il en avait peut-être, mais non des envieux. Les premiers, il les désarmait par la simplicité de ses goûts et de ses manières, par l'aménité de son caractère, par son dévouement à ses amis ; quant aux seconds, s'il en avait, il ne s'en occupait guère et avec raison, car « il ne faut pas tenter de contenter les envieux, » selon l'expression de Vauvenargues.

La vie, pour Marcé, n'était que l'accomplissement continu de son devoir. Travailleur infatigable, il était levé dès l'aube, et, depuis le matin jusque bien avant dans la nuit, il n'était occupé que de ses malades et de ses travaux scientifiques ; rarement il prenait de la distraction et encore ne la cherchait-il que dans les doux épanchements de la vie de famille et surtout dans la société de sa femme et de ses trois petits enfants.

Mais le labeur sans trêve auquel il s'était assujetti aurait ébranlé une nature plus solide et plus fortement trempee que la sienne. Il finit cependant par reconnaître qu'il avait besoin d'une hygiène cérébrale meilleure que celle qu'il suivait depuis plusieurs années. Il sentait qu'un repos absolu lui était nécessaire et une occasion heureuse lui permit de mettre son projet à exécution.

Une de ses belles-sœurs, M^{me} Pelouze, venait d'acquérir le château de Chenonceau, cette « belle maison assise sur la rivière du Cher, en beau et plaisant pays », comme dit François I^r. Vivement éprise des arts, elle se proposait de consacrer son temps et sa fortune à la restauration de ce chef-d'œuvre de l'art de la Renaissance. Marcé vint passer quelque temps dans ce séjour enchanteur, et il y trouva, en même temps que le repos physique, cette tranquillité d'esprit dont il avait tant besoin. Il se promettait d'y revenir chaque année autant pour passer quelques jours de vacances, d'ailleurs bien gagnés, que pour voir les progrès de

ces délicats et savants travaux destinés à rétablir les parties de ce monument que le temps avaient détruites ou que les hommes avaient détériorées.

Tous ces projets ne devaient pas se réaliser. Une maladie cruelle et terrible, que rien ne permettait de prévoir, vint frapper Marcé et, lorsqu'on apprit sa mort, dans le courant du mois d'août 1864, elle plongea tout le monde dans la stupeur.

Je n'essaierai pas de dépeindre le deuil et la consternation dans lesquels cette catastrophe jeta sa famille et ses amis. Ma plume se refuse à décrire l'immensité de la douleur de la compagne de sa vie. S'il est des adoucissements à de tels maux, elle les trouva dans la touchante affection de son père. La fin prématurée et subite de son gendre fut pour Pelouze, ainsi que nous l'apprend son biographe (1), « une occasion de montrer tout ce dont était capable sa tendresse. Les soins touchants dont il entourait sa fille et ses petits-enfants, devenus orphelins, disaient qu'il eût voulu prendre pour lui seul les douleurs qui pesaient sur ces têtes si chères. »

La mort de Marcé laissa un grand vide dans la Société médico-psychologique. Les regrets furent unanimes : regrets profonds de perdre un collègue qui avait su se faire aimer et estimer de tous, regrets non moins vifs de voir s'éteindre une si belle intelligence, dont les importants travaux sur la médecine mentale permettent de juger ce qu'elle aurait pu produire encore pour le progrès de cette science.

TRAVAUX DE MARCÉ

1855. — Recherches sur les rapports numériques qui existent chez l'adulte à l'état normal et à l'état pathologique, entre le pouls et la respiration (*Archives générales de médecine*, juillet 1855).

(1) Dumas, *Éloge de Pelouze*.

1856. — Des kystes spermatiques. — *Thèse de la faculté de Paris*, n° 7.

1856. — Mémoire sur quelques observations de physiologie pathologique tendant à démontrer l'existence d'un principe coordinateur de l'écriture et ses rapports avec le principe coordinateur de la parole (*Gazette médicale de Paris*, p. 748, 777, 790).

1857. — Observation de mélancolie traitée et guérie par l'opium à haute dose (*Gazette des hôpitaux*).

1858. — Traité de la folie des femmes enceintes, des nouvelles accouchées et des nourrices, et considérations médico-légales qui se rattachent à ce sujet. 4 vol. in-8° de 394 pages.

1859. — Double tumeur sanguine du pavillon de l'oreille chez un aliéné mélancolique. — Tumeur de même nature à la paupière supérieure (*Annales médico-psychologiques*, 3^e série, t. V, p. 455).

1860. — Note sur une forme de délire hypochondriaque consécutive aux dyspepsies et caractérisée principalement par le refus d'aliments (*Ann. méd.-psych.*, 3^e série, t. VI, p. 15).

— De l'état mental dans la chorée (*Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XXIV, p. 4).

— Des altérations de la sensibilité. — Thèse présentée au concours pour l'agrégation (*Section de médecine et de médecine légale*). Broch. in-8° de 111 pages.

1862. — Traité pratique des maladies mentales. 4 vol. in-8° de 672 pages.

1863. — Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur la démence sénile et sur les différences qui la séparent de la paralysie générale (*Gazette médicale de Paris*).

1864. — De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la sémiologie et de la médecine légale (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2^e série, t. XXI).

— Articles Anthropophagie, Berlue, Catalepsie, Céphalomètre et Céphalométrie du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*.

Paris, Imprimerie de l'Étoile, BOUDET, Directeur, 1, rue Cassette, 4.